

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3127

17 novembre 2015

SOMMAIRE

C3 Luxembourg GP S.à r.l.	150052	Farrington Street (Luxembourg) Holdings S.à r.l.	150064
Creche Mini-Snoopy S. à r.l.	150051	FFI III S.à r.l.	150090
Crediinvest SICAV	150051	FFI II S.à r.l.	150081
CSC Computer Sciences S.A.	150051	FFI S.à r.l.	150093
Daw S.A.	150054	Fidelity International Real Estate Fund Company 15	150064
Decima S.A.	150052	FinAdvice-Finanzplanung	150059
Delek-Belron Luxembourg S.A.	150057	FinAdvice-Finanzplanung	150063
Delstar Associates Luxembourg S.A.	150053	Financière NATELPAU	150064
Dental International S.à r.l.	150053	Financière NATELPAU	150065
Developole S.A., SPF	150057	Finhotel Soparfi	150067
Diamond Shamrock S.à r.l.	150058	FintechRnD S.A.	150065
Dikama Holding S.A.	150058	Fitou S.A.	150067
Dome Capital S.à r.l.	150053	FJMN Europe S.A.	150068
Dongiro S.à r.l.	150053	Flint Luxembourg Sàrl	150065
Doralcapital S.A.	150059	FM Racing S.A.	150068
Duferco International Trading Holding S.A.	150059	Fondation Jeunes Scientifiques Luxembourg	150069
Dundeal (International) 29 S.à r.l.	150054	Fondation Jeunes Scientifiques Luxembourg	150069
Electra Participations S.A.	150061	Fragrance Holdings I S.à r.l.	150066
E.L.E. Lux S.A.	150059	Franzen S.à r.l.	150072
Element Six Ventures S.à r.l.	150060	FYI S.à r.l.	150095
ElySION Kappeln S.à r.l.	150060	Gaia Consult Sàrl	150065
Energreen Investment Europe S.A.	150062	Galatee S.A.	150060
Energreen Investment S.à r.l.	150060	GB Holding S.à r.l.	150074
EQT Management S.à r.l.	150061	German Retail Portfolio 3 S.à r.l.	150072
ESCF II Holding	150062	Ginevra International S.A.	150064
ESO Luxco II S.à r.l.	150062	Global Assurance S.A.	150073
ESO Tempo S.à r.l.	150063	Global Assurance S.A.	150076
Euro-Baldi Gestion	150061	Global Returns Fund	150077
Euro Invest Holding S.à r.l.	150051	Gottex Shelf Company 9	150073
Euro Invest S.à r.l.	150057	Gracewell Investment N°3 S.à r.l.	150096
Euro Mall Luxembourg JV S.à r.l.	150061	Gracewell Investment No 4 S.à r.l.	150096
Eurostone Srio S.C.A.	150063	Gracewell Properties (Abercorn) S.à r.l.	150096
EV Lux S.A.	150063	Gracewell Properties (Birmingham) S.à r.l.	150096
Falcon Mines S.A.	150066		
Faminvest S.A.	150066		

Gracewell Properties (Church Crookham) S.à r.l.	150096	Ilmenau Lüneburg Real Estate S.à r.l.	150084
Gracewell Properties (Frome) S.à r.l.	150096	Ilyoson S.A.	150094
Grandis-Lux S.à r.l.	150073	Immobilière des Eglantiers S.A.	150085
Gravey S.A.	150074	Immobus	150085
Gravolux S.à r.l.	150077	Immo Schmadtbsbiereg Sàrl	150094
Great Brands Holdings S.A.	150073	Incentive Travel International S.à r.l.	150094
Groupe Acticall	150077	InfoNet Tech S.A.	150091
Halsey Group S.à r.l.	150078	Infor ISA Holdings	150091
HBC Sally Luxembourg Holding Company S.à r.l.	150078	Infor Lux Bond Company	150091
HBC Sally Luxembourg Holding Company S.à r.l.	150079	INFOSEC Spf S.A.	150092
Headline Passe-Partout S. à r.l.	150079	INI S.A.	150094
HELICONIA Luxembourg S.A.	150079	Insulation Operations Holdings S.à r.l.	150073
Henderson European Retail Property Management S.à r.l.	150078	Integrated Resources S.à r.l.	150095
HgCapital (Luxembourg) S.à r.l.	150078	International Automotive Components Group, S.A.	150091
HGSC 3 S.A.	150068	International Hotel Licensing Company S.à r.l.	150095
Hindelang Logistics S.à r.l.	150079	IREF Art-Invest Cologne Holding	150066
Hindelang Logistics S.à r.l.	150080	Ishti	150092
HOFFMANN & Co S.à r.l.	150080	Italgamma S.A.	150085
Hornbach Baumarkt Luxembourg Sàrl	150080	Ivory Holdings S.à r.l.	150092
Hospitality Investment Fund S.à r.l.	150081	Kalnis International S.A.	150080
HSC Life Policy Pooling S.à r.l.	150081	L'Alliance Gym	150055
HTSE S.A.	150081	LV-LUX S.à r.l.	150062
Humanitas 1 S.à r.l.	150082	MCD Technologies S.à r.l.	150082
Icarus Finance S.A.	150092	Nueva Investment S.à r.l.	150094
ICG Recovery 2, 2008 S.A.	150092	Sainclair S.A.	150077
ICS Securities S.à r.l.	150093	Subway S.à r.l. SPF	150058
IEntourage S.A.	150093	TRE International S.A.	150052

Creche Mini-Snoopy S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 62, rue de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 141.343.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015159958/9.

(150176803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Crediinvest SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 98.745.

Je suis au regret de vous annoncer ma démission de ma fonction d'Administrateur de votre société, avec effet immédiat. Dès lors, je vous prie de bien vouloir accepter ma démission.

Luxembourg, le 4 septembre 2015.

Sergi MARTIN AMOROS.

Référence de publication: 2015159959/10.

(150176862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

CSC Computer Sciences S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 22.979.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015159960/10.

(150176326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Euro Invest Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 187.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 191.074.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance du public que le conseil de gérance de la société est composé comme suit à compter du 25 septembre 2015:

- Maxence Philippe Alexis Monot, né le 8 décembre 1976 à Dijon (France), ayant son adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, nommé le 02 octobre 2014 comme gérant pour un temps sans limitation de durée;

- Russell Proffitt-Perchard, né le 16 janvier 1978 à St. Helier (Jersey), ayant son adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, nommé le 23 février 2015 comme gérant pour un temps sans limitation de durée;

- John Howard Cosnett, né le 24 avril 1972 à Durban (Afrique du Sud), ayant son adresse professionnelle au 1, Waverly Place, Union Street, JE - JE 1SG St. Helier, nommé le 16 décembre 2014 comme gérant pour un temps sans limitation de durée; et

- Nicholas Karl Richardson, né le 24 novembre 1982 à Jersey (Jersey), ayant son adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, nommé le 25 septembre 2015 comme gérant pour un temps sans limitation de durée.

Il convient de noter que deux gérants agissant conjointement représentent et engagent également la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Pour la société

Van Campen Liem Luxembourg

Référence de publication: 2015160627/25.

(150177866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

C3 Luxembourg GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 187.936.

Les comptes annuels pour la période du 11 juin 2014 (date de constitution) au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015159961/11.

(150176797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Decima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 112.765.

Extrait des Résolutions de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social en date du 28 septembre 2015

Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration que:

- Monsieur Christian Mognol démissionne de son mandat d'administrateur et Président du conseil d'administration avec effet au 31 août 2015

- Mademoiselle Claire Sabbatucci, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), résidant professionnellement au 412 F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommée administrateur avec effet au 31 août 2015. Son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à délibérer sur les comptes annuels clos au 30 novembre 2014.

- Madame Natalia Venturini, née le 22 mai 1970 à Moscou (Russie) résidant professionnellement au 412 F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommée Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Référence de publication: 2015159962/18.

(150176659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

TRE International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 146.276.

RECTIFICATIF

Extrait

AU LIEU DE

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} septembre 2015 que:

La société Mazars Luxembourg, B 159962, ayant son siège au 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg, a été nommée réviseur d'entreprises en remplacement de Ser.Com. S.à r.l., commissaire démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018.

Pour extrait conforme

Luxembourg.

Enregistré au registre de commerce et des sociétés sous la référence: L150175851

Déposé le 29/09/2015

IL Y A LIEU DE LIRE:

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} septembre 2015 que:

- La société Mazars Luxembourg, B 159962, ayant son siège au 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg, a été nommée réviseur d'entreprises en remplacement de Ser.Com. S.à r.l., commissaire démissionnaire.

- Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018.

- Monsieur Massimo Alborino a démissionné de sa fonction d'administrateur de type A.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015161109/25.

(150177417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Delstar Associates Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 189.043.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2015159963/11.

(150176404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Dome Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 34.242,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 124.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015159965/10.

(150176505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Dongiro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 165.261.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015159966/9.

(150176430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Dental International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.510,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 181.241.

Extrait des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 25 septembre 2015

En date du 25 septembre 2015, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Madame Emilie BORDANEIL, née le 30 janvier 1981 à Perpignan, France, ayant comme adresse professionnelle la suivante: 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet au 15 septembre 2015 et ce jusqu'au 15 septembre 2016.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Aquisio Advisors GmbH, gérant de catégorie A
- Monsieur Ernesto COLMAN MENA, gérant de catégorie A
- Monsieur Bartolo CONTE, gérant de catégorie A
- Madame Emilie BORDANEIL, gérant de catégorie B
- Madame Marie DRUINAUD, gérant de catégorie B
- Madame Luna Roberta BERLUSCONI, gérant de catégorie C

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Dental International S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015160609/24.

(150177984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Dundeal (International) 29 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 194.877.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts daté du 25 septembre 2015 que l'associé unique de la Société, Dundee International (Luxembourg) Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160396 a cédé la totalité des 12.500 parts sociales qu'il détenait dans la Société à Dundeeal (International) 31 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 199781, avec effet au 25 septembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Dundeal (International) 29 S.à r.l.

Référence de publication: 2015159967/18.

(150177133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Daw S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 70.827.

—
L'an deux mille quinze, le vingt-deux septembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «DAW S.A.», ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 70.827, constituée suivant acte reçu par acte notarié du 19 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 754 du 12 octobre 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1.- Dissolution anticipée de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Tom DONOVAN, né à Baile Átha Cliath (Irlande), le 5 mars 1939, demeurant à 79, Glenvara Park, Knocklyon, Dublin 16 (Irlande).

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. BRAQUET, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 24 septembre 2015. Relation: ILAC/2015/30485. Reçu douze euros (12.- EUR)

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Référence de publication: 2015159969/58.

(150177193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

L'Alliance Gym, Association sans but lucratif.

Siège social: L-4940 Bascharage, 236, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg F 10.527.

STATUTS

Les membres fondateurs: Virginie Benard/Consoli, née le 11.07.1980 à Verdun, domicilié au 4 Rue Jules Ferry F-54620 BEUVEILLE, Présidente

Figueira Rendeiro Cathy, née le 03.06.1989 à Luxembourg, domicilié au 236 avenue de Luxembourg L-4940 Bascharage. Vice-Président

Carrageta Leyla, née le 30.06.1995 à Esch-sur-Alzette, domicilié au 9 an der prenzewiss L-4786 Pétange Secrétaire

Consoli Jimmy, né le 08.07.1980 à Mont saint Martin, domicilié au 4 rue Jules ferry F-54620 Beuveuille Trésorier

créent par la présente une association sous la dénomination L'ALLIANCE GYM

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination «L'ALLIANCE GYM» Elle a son siège dans la commune de BASCHARAGE. L'adresse postale de l'association est: 236 avenue de Luxembourg L-4940 BASCHARAGE

Elle peut s'affilier à toutes organisations nationales ou internationales compatibles avec son objet. Toute affiliation doit être soumise à l'accord préalable d'une assemblée générale.

Art. 2. L'association a pour objet: De régir, promouvoir et cultiver la danse sportive dans la région sud du Grand-Duché, en organisant et développant sa pratique. De promouvoir la formation sociale et civique de ses membres de façon à contribuer à son intégration harmonieuse et à sa participation à la vie publique.

Art. 3. L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

Art. 4. Les membres sont admis à la suite d'une demande écrite ou d'une demande verbale.

Art. 5. Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration. Est réputé démissionnaire après le délai de trois mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.

Art. 6. Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

Art. 7. Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir ni sur son patrimoine ni sur les cotisations payées.

Art. 8. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Elle ne peut être supérieure à 160, Euro par discipline, et varie en fonction de la discipline pratiquée.

Art. 9. L'assemblée générale, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration régulièrement une fois par an, et, extraordinairement, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres le demandent par écrit au conseil d'administration.

Art. 10. L'assemblée générale ordinaire siégera au courant du mois de janvier de chaque année. La convocation se fait au moins trente jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant simple lettre missive devant mentionner l'ordre du jour proposé.

Art. 11. Toute proposition écrite signée d'un vingtième au moins des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un objet n'y figurant pas.

Art. 12. L'assemblée générale doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants: - modification des statuts et règlement interne; - nomination et révocation des administrateurs et des réviseurs de caisse; - approbation des budgets et comptes; - dissolution de l'association.

Art. 13. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents, ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil. Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'association s'est constituée, ces règles sont modifiées comme suit: a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres sont présents, b) la décision n'est admise dans l'une ou dans l'autre assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix des membres présents.) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

Art. 14. Les délibérations de l'assemblée générale sont portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre confiée à la poste.

Art. 15. L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée de six années par l'Assemblée Générale. Le conseil d'administration se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire général, d'un trésorier, ainsi que trois autres membres au maximum élus à la majorité simple des voix présentes à l'assemblée générale. Les pouvoirs des administrateurs sont les suivants: Le club est engagé par la signature conjointe de deux membres dont obligatoirement celle du président. Le vice-président remplace le président aux manifestations et événements de tous genres. La gestion administrative courante est confiée au secrétaire général qui peut signer seul. Le trésorier gère les comptes.

Art. 16. Le conseil d'administration qui se réunit sur convocation de son président ne peut valablement délibérer que si 2/3 des membres au moins sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des membres.

Art. 17. Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives à lui dévolues par l'assemblée générale conformément à l'objet de l'association.

Art. 18. Il représente l'association dans les relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, deux signatures (président et un membre en fonction) sont nécessaires.

Art. 19. Le conseil d'administration soumet annuellement à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activités, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice. L'exercice budgétaire commence le 1^{er} janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et soumis à l'assemblée générale avec le rapport du réviseur de caisse. A fin d'examen, l'assemblée désigne un réviseur de caisse. Le mandat de celui-ci est incompatible avec celui d'administrateur en exercice.

Art. 20. En cas de liquidation de l'association, les biens sont affectés au bureau de bienfaisance de la Commune de BASCHARAGE.

Art. 21. La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 31 décembre.

Art. 22. Les ressources de l'association comprennent notamment: les cotisations des membres, les subsides et subventions, les dons ou legs en sa faveur.

Art. 23. Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts, il est renvoyé au règlement interne en vigueur approuvé par l'assemblée générale.

Fait à BASCHARAGE, le 21 Septembre 2015.

Les membres fondateurs

Référence de publication: 2015160146/86.

(150177458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Delek-Belron Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 90.633.

—
Extrait des résolutions des associés de la société

L'associé unique a pris les décisions suivantes:

La confirmation de la démission d'Ehlang Management Limited, ayant son domicile à Trinity Chambers, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, avec effet du 25 août 2015, de ses fonctions de Commissaire aux comptes.

La confirmation de la nomination de Guardian Financial Company S.à r.l., ayant son domicile à 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, avec effet du 25 août 2015, comme Commissaire aux comptes de la société avec un mandat déterminée jusqu' à l'assemblée générale qui se tiendra en 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Gentoo Financial Services (Luxembourg) S.A.

Domiciliaire de sociétés

Référence de publication: 2015159971/18.

(150176984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Developole S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8138 Bridel, 18, Allée St. Hubert.

R.C.S. Luxembourg B 99.712.

—
Les statuts coordonnés suivant le répertoire n° 974 du 17 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Paul MEYERS

Notaire

Référence de publication: 2015159972/12.

(150176758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Euro Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 187.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 191.295.

—
EXTRAIT

Il est porté à la connaissance du public que le conseil de gérance de la société est composé comme suit à compter du 25 septembre 2015:

- Maxence Philippe Alexis Monot, né le 8 décembre 1976 à Dijon (France), ayant son adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, nommé le 02 octobre 2014 comme gérant pour un temps sans limitation de durée;

- Russell Proffitt-Perchard, né le 16 janvier 1978 à St. Helier (Jersey), ayant son adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, nommé le 23 février 2015 comme gérant pour un temps sans limitation de durée;

- John Howard Cosnett, né le 24 avril 1972 à Durban (Afrique du Sud), ayant son adresse professionnelle au 1, Waverly Place, Union Street, JE - JE 1SG St. Helier, nommé le 16 décembre 2014 comme gérant pour un temps sans limitation de durée; et

- Nicholas Karl Richardson, né le 24 novembre 1982 à Jersey (Jersey), ayant son adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, nommé le 25 septembre 2015 comme gérant pour un temps sans limitation de durée.

Il convient de noter que deux gérants agissant conjointement représentent et engagent également la société.

Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Pour la société

Van Campen Liem Luxembourg

Référence de publication: 2015160628/24.

(150177865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Diamond Shamrock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1527 Luxembourg, 1, rue du Maréchal Foch.

R.C.S. Luxembourg B 115.223.

Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés que le siège social de Diamond Shamrock S.à r.l. a été transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

L-1527 Luxembourg, 1, rue du Maréchal Foch

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.

Pour Diamond Shamrock S.à r.l.

Référence de publication: 2015159973/13.

(150177113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Dikama Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 69.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015159974/10.

(150176414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Subway S.à r.l. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Capital social: EUR 2.163.834,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 196.443.

EXTRAIT

I/ Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 29 septembre 2015 que les personnes suivantes ont été nommées, avec effet immédiat, et pour une durée indéterminée, en qualité de gérants de la Société:

- Monsieur Arnaud Veroux, né le 19 juillet 1972 à Paris, France, ayant son adresse professionnelle au 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Arsène Kronshagen, né le 16 juillet 1955 à Esch-sur-Aizette, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Depuis lors, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Monsieur Philippe Cimadomo, né le 5 décembre 1959 à Grenoble, France, résidant au 188, Route de Suisse, CH-1290 Versoix, Suisse,

- Monsieur Arnaud Veroux, prénommé,

- Monsieur Arsène Kronshagen, prénommé.

II/ Il résulte également desdites résolutions que le siège social de la Société a été transféré du 37A, avenue Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 15 septembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 septembre 2015.

Pour extrait conforme

ATOZ SA
Aerogolf Center - Bloc B
1, Heienhaff
L-1736 Senningerberg
Signature

Référence de publication: 2015161051/31.

(150177455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Doralcapital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 139.479.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 août 2015

L'assemblée a accepté la démission de CALLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & CO de son mandat de commissaire aux comptes de la société.

Est nommé réviseur d'entreprises agréé aux comptes annuels, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- VPC Luxembourg, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 4a, Op der Haart, L - 9999 Wemperhardt
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015159977/15.

(150176821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Duferco International Trading Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 51.469.

Rapport en application de l'article 49-6 LSC a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2015.

Référence de publication: 2015159983/10.

(150176588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

E.L.E. Lux S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 95.201.

La convention de Domiciliation concernant la société E.L.E. LUX S.A ayant son siège social au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg a été dénoncée avec effet en date du 28 septembre 2015 par la société Citco C&T (Luxembourg) S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco C&T (Luxembourg) S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2015159984/13.

(150176647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

FinAdvice-Finanzplanung, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 130-132, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 116.191.

Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale du 28 avril 2015.

Das Verwaltungsratsmandat von Herrn Jerry Grbic und Herrn Charles Wagener wird einstimmig verlängert bis zur Generalversammlung in 2016.

Im Vorfeld des Ausscheidens von Frau Back aus der Geschäftsführung und dem Verwaltungsrat, hat der Verwaltungsrat der Fortuna Banque s.c. den Vorschlag gemacht Herrn Mike Feiten zum neuen „Administrateur“ zu ernennen. Unter der Voraussetzung der Zustimmung der CSSF, nimmt die Hauptversammlung den Vorschlag einstimmig an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mike Felten / Doris De Paoli

Administrateur délégué / Administratrice déléguée

Référence de publication: 2015160023/16.

(150176707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Element Six Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 126.070.

—
Extrait d'une résolution prise par les associés de la société en date du 24 avril 2015:

M. Adrian Wilson avec adresse professionnelle au King's Ride Park, Ascot, Berkshire SL5 8BP, Royaume-Uni, a démissionné de son mandat de gérant de Classe A de la société avec effet au 24 avril 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Référence de publication: 2015159986/12.

(150177220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

ElySION Kappeln S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 141.718.

—
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2015.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2015159989/11.

(150176590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Energreen Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 162.640.

—
Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2015159990/11.

(150176853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Galatee S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 122.895.

—
Extrait du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique prises de manière extraordinaire au siège social le 25 septembre 2015 à 10h00

Résolution unique

L'Actionnaire unique accepte la démission de la fonction de Commissaire aux comptes de Monsieur Henri VANHERBERGHEN, né le 15 mai 1941 à Uccle (Belgique), expert-comptable, demeurant professionnellement au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, avec effet immédiat.

L'Actionnaire unique nomme en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire, avec effet immédiat, la société Auditeurs Associés S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 32, Boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 93.937.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GALATEE S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2015160052/20.

(150176842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Euro Mall Luxembourg JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.062.300,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 170.024.

Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce que la société HEPP IV Luxembourg JV S.à r.l., immatriculée auprès du Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 154832, associé de la Société, a transféré son siège social au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Euro Mall Luxembourg JV S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015159991/14.

(150177019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Euro-Baldi Gestion, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 40.350.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015159992/11.

(150176384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Electra Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 59, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 67.348.

Le Bilan abrégé et les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015159996/11.

(150176418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

EQT Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 145.067.

EXTRAIT

Par résolution écrite de l'associé unique en date du 22 septembre 2015, l'associé unique a décidé d'adopter les résolutions suivantes:

2. Madame Andrea Neuböck-Escher, née le 4 mars 1982 à Bad Ischl, Autriche, avec adresse au 17 rue Auguste Neyen, 2233 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, a été nommée en tant que gérante de la société avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2015160006/18.

(150176854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Energreen Investment Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 159.588.

—
EXTRAIT

Il est porté à la connaissance du public que le siège social de la Société a été transféré du 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg avec effet au 23 septembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Pour le liquidateur

Pour la société

Van Campen Liem Luxembourg

Référence de publication: 2015160002/15.

(150176947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

ESCF II Holding, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 193.098.

Les statuts coordonnés au 28 août 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2015160008/11.

(150176372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

ESO Luxco II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160012/9.

(150176307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

LV-LUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4570 Nieder Korn, 44A, rue Pierre Gansen.

R.C.S. Luxembourg B 185.997.

—
Extrait des décisions collectives prises lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 mars 2015

L'an deux mille quinze, le 21 mars, se sont réunis les associés de la société à responsabilité limitée LV-LUX, et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés acceptent, la démission de Monsieur BENHARA Mohammed, demeurant à 14, rue du Dauphiné à F-57270 YUTZ de sa fonction de gérante technique.

Est nommée comme nouveau gérant unique, avec effet immédiat à partir de la date de signature du présent acte, Monsieur LARROQUE-VERRIER Philippe, né le 17.04.1965 à F-Toulouse, demeurant à 80, route de Bascharage à L-4513 Nieder Korn

Pour pouvoir valablement engager la société, la signature du gérant unique peut seul engager la société sous sa seule signature.

Nieder Korn, le 21 mars 2015.

Référence de publication: 2015160174/19.

(150177206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

ESO Tempo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.191.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160013/9.

(150176337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Eurostone Srio S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 183.026.

Les statuts coordonnés au 08/09/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 Septembre 2015.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2015160014/12.

(150176869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

EV Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 170.035.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 septembre 2015

Les actionnaires ont décidé de:

- Remplacer, avec effet immédiat, Madame Aleksandra SAKIEWICZ en tant qu'administrateur de la Société, par Monsieur Philippe MULLER, né le 26 mars 1983 à Saint-Avold, France, demeurant professionnellement au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et de le nommer administrateur de la Société, avec effet immédiat, jusqu'au 5 juillet 2018.

Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Aldric GROSJEAN, administrateur,
- Monsieur Pierre-Yves MAGEROTTE, administrateur, et
- Monsieur Philippe MULLER, administrateur.

Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160015/18.

(150177215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

FinAdvice-Finanzplanung, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 130-132, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 116.191.

Extrait de la résolution prise lors du Conseil d'Administration du 30 juillet 2015.

Durch das Ausscheiden von Frau Back am 31/08/2015 als Geschäftsleiterin und Verwaltungsratsmitglied wird die Stelle eines 2. Direktors vakant. Der Aufsichtsrat benennt einstimmig Herrn Mike Feiten, 2a, rue Massewee, L-6186 Gonderange, zum Administrateur délégué der FinAdvice. Er wird gemeinsam mit Frau De Paoli, 32,A'boujel, 3453 Dudelange, die Geschäfte der FinAdvice leiten.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mike Felten / Doris De Paoli
Administrateur délégué / Administratrice déléguée

Référence de publication: 2015160024/15.

(150176707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Farringdon Street (Luxembourg) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.761.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 161.297.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160017/9.

(150176700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Fidelity International Real Estate Fund Company 15, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 140.071.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la société du 29 septembre 2015

Il est à noter que l'associé unique de la Société a décidé de

- nommer M. Xavier Lucas, demeurant professionnellement à 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015160018/14.

(150176914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Financière NATELPAU, Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 148.397.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société tenue en date du 29 juin 2015 que:

- La démission du Monsieur Patrick MOINET, en tant qu'administrateur de classe B de la Société a été acceptée avec effet au 29 juin 2015;

- Madame Sandrine BISARO, née le 28 juin 1969 à Metz (France), demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, a été nommée en remplacement de l'administrateur de classe B de la Société, avec effet au 29 juin 2015 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160020/18.

(150176743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Ginevra International S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 104.069.

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco C&T (Luxembourg) SA informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue le 15 octobre 2014 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

Ginevra International SA, ayant son siège social au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS B104069 et Citco C&T (Luxembourg) SA ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653, Luxembourg, avec effet immédiat.

Fait à Luxembourg, le 25 septembre 2015.

Severine Canova / Robert-Jan Bertina.

Référence de publication: 2015160057/13.

(150176496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Financière NATELPAU, Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 148.397.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160021/10.

(150176787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

FintechRnD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 73, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 172.104.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160022/9.

(150176450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Flint Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 120.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 165.180.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance des tiers que l'adresse professionnelle du gérant, Madame Bernice PHILPS, est dorénavant à inscrire au 401 Faraday Street, 3rd Floor, Birchwood Park, Warrington, WA3 6GA, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 30 Septembre 2015.

Référence de publication: 2015160025/14.

(150177169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Gaïa Consult Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 157.570.

Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2015

1- Il résulte du contrat de cession de parts signé en date du 31/07/2015, que Monsieur Jean-Marc DUFAT, demeurant 163 avenue du Petit Port à F-73100 Aix les Bains, (France) cède à Monsieur François PERRIER, demeurant 59, route de Thônes à F-74290 Veyrier du lac, (France) 49 parts sociales lui appartenant dans la société GAÏA CONSULT S.à r.l.

A l'issue de cette cession, le capital de la société est réparti comme suit:

Jean-Marc DUFAT	51 (parts)
François PERRIER	49 (parts)
Total	100 (parts)

2- Le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante: 3, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

3- L'assemblée valide la nouvelle adresse privé de Monsieur Jean Marc DUFAT: 163 avenue du Petit Port à 73100 Aix les Bains en France.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale Extraordinaire est close ce jour à 11h00.

150066

Dont acte, fait et passé à Luxembourg au siège de la société.

Le 31 juillet 2015.

J.M. DUFAT / F PERRIER.

Référence de publication: 2015160051/21.

(150177322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Fragrance Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 144.183.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 septembre 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015160027/11.

(150176405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Falcon Mines S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R.C.S. Luxembourg B 39.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160029/9.

(150176776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Faminvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 37, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 34.451.

Les statuts coordonnés suivant le répertoire n° 975 du 17 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Paul MEYERS

Notaire

Référence de publication: 2015160030/12.

(150176812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

IREF Art-Invest Cologne Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 163.907.

EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 28 septembre 2015, a renouvelé les mandats des gérants, pour une durée indéterminée:

- Mr Gareth PURCELL, 12, Charles II Street, SW1Y 4QU Londres, Royaume-Uni, gérant de classe A.
- Mrs Stéphanie GRISIUS, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant de classe A.
- Mr Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant de classe A et Président du conseil de gérance.
- Mr Timothy THORP, chartered accountant, 12, Charles II Street, SW1Y 4QU Londres, Royaume-Uni, gérant de classe A.
- Mr Heiko RÜCKER, consultant, August-Bebel-Allee 1, D-28329 Bremen, Allemagne, gérant de classe B.

Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Pour IREF Art-Invest Cologne Holding

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2015160824/22.

(150177382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Finhotel Soparfi, Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 111, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 79.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015160034/11.

(150176857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Fitou S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 184.449.

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre septembre.

Pardevant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), soussignée.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société «FITOU S.A.», une société anonyme, ayant son siège social à L-2661 Luxembourg, 42, Rue de la Vallée, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 184449, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem le 5 février 2014, publié au Mémorial C n°980 du 17 avril 2014.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Steve GOUVEIA RELUZ, employé privé, demeurant professionnellement à L-2661 Luxembourg, 42, Rue de la Vallée.

Le président désigne comme secrétaire et scrutatrice Madame Fabienne LENTZ, employée privée, demeurant professionnellement à L-2661 Luxembourg, 42, Rue de la Vallée.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs
3. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur la société à responsabilité limitée «MAYFAIR TRUST» ayant son siège social à L-7257 Walferdange, 2, Millewee, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112769.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 25 septembre 2015. Relation: EAC/2015/22050. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160035/59.

(150176663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

FJMNY Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 164.182.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 septembre 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015160036/11.

(150176563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

FM Racing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 139.589.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 23 septembre 2015 que:

- La démission de Madame Sandrine BISARO, administrateur B de la Société a été acceptée avec effet immédiat.

- Madame Marina KERNEUR, né le 19 juin 1978 à Ploemeur, France, résidant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg a été nommée en tant qu'administrateur B de la Société, avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes clos au 31 décembre 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160039/15.

(150177134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

HGSC 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 116.819.

Les statuts coordonnés au 15/09/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/09/2015.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2015160076/12.

(150176261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

**F.J.S.L., Fondation Jeunes Scientifiques Luxembourg, Fondation,
(anc. Fondation Jeunes Scientifiques Luxembourg).**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 40, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg G 89.

L'an deux mille quinze,

le dix-sept juillet.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,
se sont réunis

les membres actuellement en fonction du conseil d'administration de la «FONDATION JEUNES SCIENTIFIQUES LUXEMBOURG» (la «Fondation»), établie et ayant actuellement son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié dressé en date du 15 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») en 1993 sous le numéro 285 et page 13648 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié reçu le 15 janvier 1993, lequel acte de modification des statuts de la Fondation fut publié au Mémorial, en 1993, sous le numéro 285 et page 13650.

La Fondation est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section G sous le numéro 89.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Carlo HANSEN, demeurant à Luxembourg, en conformité avec l'article huit (8) de la Fondation.

Les fonctions de secrétaire sont assumées par Monsieur Georges METZ, demeurant à Bridel.

Les administrateurs présents ou représentés à la présente réunion sont renseignés sur une liste de présence, signée par les administrateurs présents, et à laquelle liste de présence les membres de ladite réunion déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par le président, le secrétaire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent procès-verbal, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des administrateurs représentés à la présente réunion, signées «ne varietur» par le président, le secrétaire et le notaire instrumentant.

Le Président du conseil d'administration expose et les membres présents constatent:

A) Que la présente réunion a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Décision de fixer l'adresse du siège social de la Fondation au 40, boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg.
- 2.- Décision d'ajouter à la raison sociale de la Fondation l'abréviation «F.J.S.L.»;
- 3.- Décision de procéder à une refonte complète des statuts de la Fondation, lesquels statuts auront désormais la nouvelle teneur qui suit:

« **Art. 1^{er}**. Il existe par les présentes une fondation régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif (la «Fondation»).

Art. 2. La Fondation prend la dénomination de «FONDATION JEUNES SCIENTIFIQUES LUXEMBOURG», en abrégé «F.J.S.L.».

Art. 3. La durée de la Fondation est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision du conseil d'administration rédigée par acte notarié et approuvée par arrêté grand-ducal.

Art. 5. La Fondation a pour objet la promotion auprès des jeunes de la culture scientifique et de la recherche aux niveaux national et international. A cette fin, elle organise notamment le concours annuel «Jeunes scientifiques Luxembourg» et fait participer des jeunes à d'autres activités et concours scientifiques. Pour atteindre ces objectifs, elle coopère au niveau national et international avec d'autres organismes ayant un objet identique ou similaire.

Elle peut en outre se livrer à toutes autres activités, mobilières et immobilières, de nature à soutenir son but social, tout en excluant tout but lucratif au sens de la prédictée loi.

Art. 6. Le patrimoine de la Fondation comprendra:

- les dons, legs et subventions que la fondation pourra recevoir, de même que les dotations faites conformément aux dispositions légales,
- les revenus du patrimoine,
- les revenus d'activités développées par la fondation dans le cadre de son objet.

Art. 7. La Fondation est gérée par un Conseil d'Administration de cinq (5) membres au moins et de onze (11) membres au plus.

De plus le Conseil d'Administration peut s'adjoindre des personnes choisies en raison de leur compétence dans les domaines intéressant la fondation et qui auront voix consultative.

Art. 8. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Le Conseil se réunit sur convocation de son président ou à la demande de deux administrateurs, au moins deux fois par an. Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si au moins la moitié des membres en fonctions sont présents. Tout changement dans la composition du Conseil d'Administration est publié au Mémorial.

Les réunions du Conseil d'Administration sont présidées par le président ou, en cas d'empêchement, par le vice-président ou par l'administrateur le plus ancien en rang. Les procès-verbaux de délibération sont actés dans un registre ad hoc. Les décisions sont prises à la majorité simple; en cas de partage de voix, celle du président ou de son remplaçant est prépondérante.

Art. 9. La durée du mandat des administrateurs est de cinq (5) années. Les mandats sont renouvelables. En cas de vacance d'un poste d'administrateur, il y sera pourvu par les administrateurs demeurés en fonction, sans préjudice quant à la faculté pour ces derniers de pourvoir aux postes d'administrateurs encore disponibles dans la limite des présents statuts.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la fondation et pour l'accomplissement de tous les actes et dispositions qui tendent à la réalisation de son objet. Il décide du placement des capitaux, de l'emploi des revenus de la Fondation, de l'administration, de la gestion et de l'utilisation des biens sociaux.

Il peut accepter des donations et des legs faits à la Fondation, en se conformant aux dispositions légales en vigueur. Pour la gestion courante, le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un seul ou conjointement à plusieurs de ses administrateurs, respectivement à un tiers non-membre du Conseil d'Administration.

Art. 11. La Fondation est valablement représentée dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires, de même que dans toutes transactions immobilières soit par les signatures conjointes du président et du secrétaire, soit par toute personne spécialement mandatée à cet effet par le Conseil d'Administration de la Fondation.

Art. 12. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Dans les deux (2) mois qui suivent la clôture de l'exercice, le Conseil d'Administration établit les comptes de gestion de l'exercice écoulé. Ces comptes et le budget seront communiqués au Gouvernement conformément à l'article 34 de la loi modifiée du 21 avril 1928.

Art. 13. Les statuts peuvent être modifiés par résolution notariée du Conseil d'Administration en accord avec le Ministre de la Justice.

Les modifications aux statuts sont publiées au Mémorial.

Art. 14. La dissolution de la Fondation est régie par les dispositions de l'article 41 de la loi modifiée du 21 avril 1928. En cas de dissolution de la Fondation, l'actif net sera affecté, après liquidation du passif, à une fondation de droit luxembourgeois ou à une association sans but lucratif reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal poursuivant une activité analogue à celle prévue à l'article 5 des statuts.»

B) Que les membres présents ou représentés à la présente réunion, ont été convoqués par des avis de convocation contenant l'ordre du jour, leur adressés par lettres recommandées en date du 1^{er} juillet 2015.

Les récépissés afférents sont déposés sur le bureau afin d'inspection.

C) Que la présente réunion du conseil d'administration rassemblant les administrateurs présents ou représentés sur le quorum de cinquante pour cent (50%) des membres exigé par l'article huit (8) des statuts est atteint de sorte que la réunion est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite les membres présents abordent l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé de fixer l'adresse du siège social de la Fondation au 40, boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg.

Deuxième résolution

Il est décidé d'ajouter à la raison sociale de la Fondation l'abréviation «F.J.S.L.», de telle sorte que la Fondation fonctionnera sous la «FONDATION JEUNES SCIENTIFIQUES LUXEMBOURG», en abrégé «F.J.S.L.».

Troisième résolution

Il est décidé de procéder à une refonte complète des statuts de la Fondation, lesquels statuts auront désormais la nouvelle teneur qui suit:

NOUVEAUX STATUTS

«FONDATION JEUNES SCIENTIFIQUES LUXEMBOURG»,
en abrégé «F.J.S.L.».

Fondation

avec siège social:

L-1430 Luxembourg, 40, boulevard Pierre Dupong

RCS Luxembourg, section G numéro 89

« **Art. 1^{er}**. Il existe par les présentes une fondation régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif (la «Fondation»).

Art. 2. La Fondation prend la dénomination de «FONDATION JEUNES SCIENTIFIQUES LUXEMBOURG», en abrégé «F.J.S.L.».

Art. 3. La durée de la Fondation est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision du conseil d'administration rédigée par acte notarié et approuvée par arrêté grand-ducal.

Art. 5. La Fondation a pour objet la promotion auprès des jeunes de la culture scientifique et de la recherche aux niveaux national et international. A cette fin, elle organise notamment le concours annuel «Jeunes scientifiques Luxembourg» et fait participer des jeunes à d'autres activités et concours scientifiques. Pour atteindre ces objectifs, elle coopère au niveau national et international avec d'autres organismes ayant un objet identique ou similaire.

Elle peut en outre se livrer à toutes autres activités, mobilières et immobilières, de nature à soutenir son but social, tout en excluant tout but lucratif au sens de la précitée loi.

Art. 6. Le patrimoine de la Fondation comprendra:

- les dons, legs et subventions que la fondation pourra recevoir, de même que les dotations faites conformément aux dispositions légales,
- les revenus du patrimoine,
- les revenus d'activités développées par la fondation dans le cadre de son objet.

Art. 7. La Fondation est gérée par un Conseil d'Administration de cinq (5) membres au moins et de onze (11) membres au plus.

De plus le Conseil d'Administration peut s'adjoindre des personnes choisies en raison de leur compétence dans les domaines intéressant la fondation et qui auront voix consultative.

Art. 8. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Le Conseil se réunit sur convocation de son président ou à la demande de deux administrateurs, au moins deux fois par an. Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si au moins la moitié des membres en fonctions sont présents. Tout changement dans la composition du Conseil d'Administration est publié au Mémorial.

Les réunions du Conseil d'Administration sont présidées par le président ou, en cas d'empêchement, par le vice-président ou par l'administrateur le plus ancien en rang. Les procès-verbaux de délibération sont actés dans un registre ad hoc. Les décisions sont prises à la majorité simple; en cas de partage de voix, celle du président ou de son remplaçant est prépondérante.

Art. 9. La durée du mandat des administrateurs est de cinq (5) années. Les mandats sont renouvelables. En cas de vacance d'un poste d'administrateur, il y sera pourvu par les administrateurs demeurés en fonction, sans préjudice quant à la faculté pour ces derniers de pourvoir aux postes d'administrateurs encore disponibles dans la limite des présents statuts.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la fondation et pour l'accomplissement de tous les actes et dispositions qui tendent à la réalisation de son objet. Il décide du placement des capitaux, de l'emploi des revenus de la Fondation, de l'administration, de la gestion et de l'utilisation des biens sociaux.

Il peut accepter des donations et des legs faits à la Fondation, en se conformant aux dispositions légales en vigueur. Pour la gestion courante, le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un seul ou conjointement à plusieurs de ses administrateurs, respectivement à un tiers non-membre du Conseil d'Administration.

Art. 11. La Fondation est valablement représentée dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires, de même que dans toutes transactions immobilières soit par les signatures conjointes du président et du secrétaire, soit par toute personne spécialement mandatée à cet effet par le Conseil d'Administration de la Fondation.

Art. 12. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Dans les deux (2) mois qui suivent la clôture de l'exercice, le Conseil d'Administration établit les comptes de gestion de l'exercice écoulé. Ces comptes et le budget seront communiqués au Gouvernement conformément à l'article 34 de la loi modifiée du 21 avril 1928.

Art. 13. Les statuts peuvent être modifiés par résolution notariée du Conseil d'Administration en accord avec le Ministre de la Justice.

Les modifications aux statuts sont publiées au Mémorial.

Art. 14. La dissolution de la Fondation est régie par les dispositions de l'article 41 de la loi modifiée du 21 avril 1928. En cas de dissolution de la Fondation, l'actif net sera affecté, après liquidation du passif, à une fondation de droit luxembourgeois ou à une association sans but lucratif reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal poursuivant une activité analogue à celle prévue à l'article 5 des statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passe à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec Nous le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. HANSEN, G. METZ, E. SERVAIS, JEANNOT NIES, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 juillet 2015. Relation: EAC/2015/16998. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Approbation

La modification des statuts de la fondation dénommée «FONDATION JEUNES SCIENTIFIQUES LUXEMBOURG» a été approuvée par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160040/179.

(150176704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Franzen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6470 Echternach, 31, rue de la Montagne.

R.C.S. Luxembourg B 177.016.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160041/9.

(150176410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

German Retail Portfolio 3 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.112.310,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 116.969.

Il résulte que, suite à liquidation volontaire, les 82.502.796 Parts Sociales A, 3.556.155 Parts Sociales B et 586.765.755 Parts Sociales C précédemment détenues par Office Portfolio Minerva III SARL sont désormais détenue par German Retail Portfolio 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B116968.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Pour la Société

Un Mandataire

Référence de publication: 2015160044/16.

(150176982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Insulation Operations Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 176.500.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2015160096/12.

(150176721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Gottex Shelf Company 9, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 160.004.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160048/9.

(150176459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Grandis-Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 159.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160049/9.

(150176291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Great Brands Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.867.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 septembre 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015160050/11.

(150176640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Global Assurance S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 56.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le mardi 29 septembre 2015.

Natacha Hainaux.

Référence de publication: 2015160058/10.

(150176750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Gravey S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 20.899.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 3 septembre 2015 à 14.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée décide à l'unanimité de ratifier la nomination de Monsieur Jean-Charles THOUAND au poste d'Administrateur et de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Jean-Charles THOUAND, Koen LOZIE et la société PACBO Europe Administration et Conseil représentée par Monsieur Patrice CROCHET, ainsi que de renouveler la Fiduciaire Glacis au poste de Commissaire aux comptes.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

Référence de publication: 2015160063/15.

(150176860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

GB Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 190.423.

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of September.

Before Us Maître Gérard LECUIT, notary, residing at Luxembourg,

THERE APPEARED

GIOVANNI Fundusz Inwestycyjny Zamkniety, a Polish fund with its registered office at ul. Zablocie 25/20, 30-701 Krakow (Poland), registered with the investment fund register by the National Court in Warsaw (Poland), the VII Civil Registry Department under number RFi 533, herein represented by the company FORUM Towarzystwo Funduszy Inwestycyjnych Spolka Akcyjna,

Here represented by Mr. Philippe AFLALO, companies' director, residing professionally at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated of 10th September 2015.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to state:

- That it is the sole actual shareholder of the company GB Holding S.à r.l., a private liability limited company, incorporated under the Laws of the Grand-Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of the undersigned notary dated September 17th, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3169 on October 30th, 2014. The articles of incorporation have never been amended since then;

- That the sole shareholder, represented as stated above, having recognized to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To increase the share capital by an amount of sixty five thousand Euro (65,000.- EUR) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) to seventy seven thousand five hundred Euro (77,500.- EUR) by issuance of five hundred twenty (520) new shares with a nominal value of one hundred twenty five Euro (125.- EUR) each;
2. Subscription and payment of the five hundred twenty (520) new shares with a par value of one hundred twenty five Euro (125.- EUR) each, by contribution in cash by the sole shareholder, GIOVANNI Fundusz Inwestycyjny Zamkniety.
3. Subsequent amendment of Article 6 of the Articles of Association;
4. Miscellaneous.

The sole shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to enact the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder DECIDES to increase the share capital of the company by an amount of sixty five thousand Euro (65,000.- EUR) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) to seventy seven thousand five hundred Euro (77,500.- EUR) by issuance of five hundred twenty (520) new shares with a nominal value of one hundred twenty five Euro (125.- EUR) each, with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription and payment

Thereupon appeared:

GIOVANNI Fundusz Inwestycyjny Zamkniety, prenamed, represented as stated here above, who declares to subscribe for the five hundred twenty (520) new shares with a par value of one hundred twenty five Euro (125,- EUR) each and to have them fully paid-up by contribution in cash of an amount of sixty five thousand Euro (65,000.- EUR).

The amount of sixty five thousand Euro (65,000.-EUR) is at the disposal of the company; proof of the payment has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The sole shareholder DECIDES to amend article 6 of the Articles of Association of the Company, which shall read as follows:

“ **Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at seventy seven thousand five hundred Euro (77,500.-EUR) divided into six hundred and twenty (620) shares with a nominal value of one hundred twenty five Euro (125.- EUR) each, entirely subscribed and all fully paid-up.”

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at one thousand one hundred sixty-five euro (1,165.- EUR).

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing party the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same party and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil quinze, le dix-huit septembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

GIOVANNI Fundusz Inwestycyjny Zamkniety, une société régie par le droit polonais, ayant son siège social à ul. Zablocie 25/20, 30-701 Cracovie (Pologne), inscrite auprès du “investment fund register by the National Court de Varsovie (Pologne), the VII Civil Registry Department” sous le numéro RFi 533, représentée par la société FORUM Towarzystwo Funduszy Inwestycyjnych Spolka Akcyjna,

ici représentée par Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 10 septembre 2015.

Ladite procuration après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule associée de la société GB Holding S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 17 septembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3169 du 30 octobre 2014. Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis cette date.

- Que l'associée unique, comme représentée ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informée des décisions à intervenir sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de soixante-cinq mille euros (65,000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12,500.-EUR) à soixante-dix-sept mille cinq cents euros (77,500.- EUR) par l'émission de cinq cent vingt (520) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune;

2. Souscription et libération des cinq cent vingt (520) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune par contribution en espèces par l'associée unique GIOVANNI Fundusz Inwestycyjny Zamkniety.

3. Modification corrélative de l'article 6 des Statuts;

4. Divers.

La partie comparante a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique DÉCIDE d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de soixante-cinq mille euros (65.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à soixante-dix-sept mille cinq cents euros (77.500,- EUR) par l'émission de cinq cent vingt (520) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

Est alors intervenue aux présentes:

GIOVANNI Fundusz Inwestycyjny Zamkniety, prénommée, représentée comme mentionné ci-dessus:

Laquelle a déclaré souscrire aux cinq cent vingt (520) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement par apport en numéraire d'un montant de soixante-cinq mille euros (65.000,- EUR).

Toutes les nouvelles parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de soixante-cinq mille euros (65.000,- EUR) est dès à présent à la disposition de la société ce dont preuve a été apportée au notaire instrumentant, par un certificat de blocage.

Seconde résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'associée unique DÉCLARE modifier l'article 6 des statuts comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à soixante-dix-sept mille cinq cents euros (77.500,- EUR) divisé en six cent vingt (620) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune, entièrement souscrites et libérées.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille cent soixante-cinq euros (1.165,-EUR).

Déclaration

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. AFLALO, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 21 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/30002. Reçu soixante-quinze euros 75,- EUR

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160055/129.

(150177174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Global Assurance S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 56.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le mardi 29 septembre 2015.

Natacha Hainaux.

Référence de publication: 2015160059/10.

(150176751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Sainclair S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 60.834.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 21 septembre 2015 que:

- les mandats des administrateurs sortants:

* M. Jean-François BUATOIS, directeur commercial, demeurant au 14A, route de Mondorf, L-5552 Remich, Administrateur A, Administrateur-Délégué et également Président du Conseil d'Administration de la Société;

* M. Marc SCHMIT, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, Administrateur B de la Société;

* Mme Geneviève BLAUEN-ARENDT, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, Administrateur B de la Société;

- ainsi que celui du commissaire aux comptes:

* M. Marco RIES, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg;

ont été reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2021.

Lors d'une réunion du Conseil d'Administration du 21 septembre 2015, M. Jean-François BUATOIS a été confirmé dans sa fonction d'administrateur-délégué pour une nouvelle période de six ans.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2015160304/23.

(150177022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Global Returns Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 143.384.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration en date du 5 décembre 2008

En date du 5 décembre 2008, le Conseil d'Administration a décidé:

- de nommer Madame Toinon Hoss en qualité de Président pour une durée indéterminée,

Luxembourg, le 25 septembre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Global Returns Fund

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2015160060/14.

(150176799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Gravolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3355 Leudelange, 164, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 83.033.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRAVOLUX S.à r.l.

Référence de publication: 2015160064/10.

(150176269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Groupe Acticall, Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 171.740.

Lors de l'Assemblée générale du 27 juin 2014, les résolutions suivantes ont été prises:

1. L'assemblée décide de nommer aux fonctions de Commissaire aux comptes, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois «ADVISORY & CONSULTING», immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 160.540, et ayant

son siège social au 11A Boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160067/14.

(150176736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

HBC Sally Luxembourg Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 197.707.

Il résulte d'un contrat signé sous seing privé en date du 8 septembre 2015 que HBC Cayman Holdings Inc., associé unique de la Société, a cédé la totalité des parts sociales détenues dans la Société à HBC Albert JV II LLC, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique immatriculée auprès du Registre de l'état du Delaware sous le numéro 150915590-5765550.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

HBC Sally Luxembourg Holding Company S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2015160072/16.

(150176858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Henderson European Retail Property Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 112.143.

Extrait d'une décision prise par les Associés de la Société en date du 11 août 2015

Les Associés de la Société décident de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, ayant son siège social au 2 rue Gerhard Mercator, L-1014 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B65 477, en qualité de Réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire des Associés appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160069/15.

(150176706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

HgCapital (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 135.907.

Les comptes annuels au 31 Mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015160070/10.

(150176779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Halsey Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 375.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 79.579.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société HALSEY Group S. à r.l. prise en date du 25 septembre 2015 que:

- Monsieur Michael Goosse, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940, démissionne de son mandat de Gérant de classe B avec effet au 25 septembre 2015.

Depuis le 25 septembre 2015, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- David Harvey, gérant de classe A,
- Christophe Gammal, gérant de classe A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Certifié conforme et sincère

Référence de publication: 2015160071/18.

(150176766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

HELICONIA Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 172.300.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2015160075/11.

(150176449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

HBC Sally Luxembourg Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 197.707.

Veillez noter que le nom de l'associé a été changé de HBC Albert JV II LLC à HBS Global Properties LLC.

Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Pour avis sincère et conforme

Pour HBC Sally Luxembourg Holding Company Sàrl

Un mandataire

Référence de publication: 2015160073/13.

(150177187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Headline Passe-Partout S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2316 Luxembourg, 134, boulevard Général Patton.

R.C.S. Luxembourg B 23.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160074/10.

(150176299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Hindelang Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 69.492.

Dépôt rectificatif du bilan qui a été déposé le 23 juillet 2014 avec comme numéro de référence de dépôt L140128203

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160078/11.

(150175375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Kalnīs International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 61.873.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 septembre 2015

L'Assemblée ratifie la cooptation en tant qu'administrateur de Fabrizio Terenziani, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015160141/20.

(150176928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Hindelang Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 69.492.

—
Dépôt rectificatif du bilan qui a été déposé le 27 mai 2014 avec comme numéro de référence de dépôt L130083149

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160079/11.

(150175376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

HOFFMANN & Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4960 Clemency, 2, rue de Bascharage.

R.C.S. Luxembourg B 168.390.

—
Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160080/10.

(150176916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Hornbach Baumarkt Luxemburg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 63.906.

—
Der Jahresabschluss vom 28.02.2015 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160081/9.

(150176289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

FFI II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J. F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 173.231.

—
Extrait des résolutions prises en date du 25 septembre 2015

En date du 25 septembre 2015 les associés de la Société ont décidé:

- d'accepter la démission de Madame Natisha Nicole Ramroop de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 1^{er} octobre 2015;

- de nommer Monsieur Nicholas Parkes, demeurant professionnellement au 5, rue Goethe à L-1637 Luxembourg gérant de catégorie B de la Société avec effet au 1^{er} octobre 2015.

Au 1^{er} octobre 2015, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Madame Nancy Zimmerman, gérant de catégorie A;

- Monsieur John Spinney, gérant de catégorie A;

- Monsieur Hakim Bendriss, gérant de catégorie B;

- Madame Kathryn O'Sullivan, gérant de catégorie B; et

- Monsieur Nicholas Parkes, gérant de catégorie B.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FFI II S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015160662/24.

(150178040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Hospitality Investment Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 154.218.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160082/10.

(150176366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

HSC Life Policy Pooling S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 121.982.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 Septembre 2015.

Référence de publication: 2015160083/11.

(150176571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

HTSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 165.008.

—
Par décision du Conseil d'Administration tenu le 3 septembre 2015 au siège social de la société, il a été décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Emmanuel Briganti de sa fonction d'administrateur, avec effet immédiat;

- de coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, CL Management SA., ayant son siège social 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, ayant comme représentant permanent Mme Marina Padalino, résidant professionnellement 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HTSE S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2015160084/16.

(150177200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

MCD Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 157.918.

—
EXTRAIT

En date du 28 septembre 2015, l'adresse du gérant de la société MCD TECHNOLOGIES S.à r.l. est modifiée comme suit:

- Mr. Ashot TER-AVANESSOV
207 Regent St
W1B 3HH London
United Kingdom

Pour extrait conforme
Corinne Néré
Gérant

Référence de publication: 2015160184/17.

(150177146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Humanitas 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3780 Tétange, 27, rue des Légionnaires.

R.C.S. Luxembourg B 200.308.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünfzehn, den fünfzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

IST ERSCHIENEN:

ARRUBA S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in L-1473 Luxembourg, 10, rue Jean Baptiste Esch, eingetragen beim Handelsund Gesellschaftsregister von Luxembourg, Sektion B, unter der Nummer 158.806, hier vertreten durch Herr Robert PROJIC, Diplomkaufmann, berufsansässig in L-1473 Luxembourg, 10, rue Jean Baptiste Esch, auf Grund einer ihm ausgestellten Vollmacht, welche nach „ne varietur“ Signatur durch den Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt.

Welcher Komparent den amtierenden Notar ersucht die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche er hiermit gründet, zu beurkunden wie folgt:

Art. 1. Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung “HUMANITAS 1 S.à r.l.” („die Gesellschaft“) gegründet, welche durch gegenwärtige Satzungen, sowie durch die anwendbaren Gesetze und besonders durch das abgeänderte Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften geregelt wird.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Verwaltung des eigenen Vermögens, der Kauf und Verkauf in eigenem Namen von Immobilien, alle Tätigkeiten werden in eigenem Namen ausgeführt und welcher keinerlei zusätzlichen Konzession bedürfen.

Gegenstand der Gesellschaft ist außerdem, sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland, der Erwerb, die Veräußerung, die Vermietung, die Verwaltung und die Verwertung von jeglichen Immobilien, für eigenen Bedarf.

Gegenstand der Gesellschaft ist weiterhin die Verwaltung und Kontrolle von Beteiligungen, sowie jede andere Art von Tätigkeiten, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängen oder ihn fördern können; des Weiteren die Beteiligung auf jede Art und Weise an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften, der Erwerb durch Ankauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie die Übertragung durch Verkauf, Wechsel oder auf andere Weise von

Wertpapieren, Verbindlichkeiten, Schuldforderungen, Scheinen und anderen Werten aller Art, der Besitz, die Verwaltung und Verwertung ihres Wertpapierbestandes.

Die Gesellschaft kann sich an der Gründung und Entwicklung jeder finanziellen, industriellen oder kommerziellen Gesellschaft beteiligen und ihnen alle Mithilfe geben, sei es durch Kredite, Garantien, oder auf andere Art an verbundene Gesellschaften. Die Gesellschaft kann auf jede Art Darlehen und Unterstützungen geben an verbundene Gesellschaften.

Sie kann alle Kontrollen und Aufsichtsmaßnahmen durchführen und jede Art von finanziellen, beweglichen und unbeweglichen, kommerziellen und industriellen Operationen machen, welche sie für nötig hält zur Verwirklichung und Durchführung ihres Zweckes.

Die Gesellschaft kann ebenso Beteiligungen in jeglicher Form in anderen Gesellschaften eingehen, anderen Unternehmen Hilfeleistungen, Darlehen oder Sicherheiten gewähren sowie Eigentumsrechte erwerben oder handeln, die der Erfüllung des Gesellschaftszweckes dienlich sind.

Die Gesellschaft ist berechtigt sich an gleichen oder ähnlichen Unternehmen zu beteiligen oder solche Unternehmen zu erwerben und ist befugt Zweigniederlassungen zu errichten.

Die Gesellschaft kann jede andere Tätigkeit welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt in Verbindung steht oder welche diesen fördern kann im In- und Ausland, ausüben.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Kayl. (Großherzogtum Luxemburg).

Der Sitz kann durch einen Beschluss der Hauptversammlung der/des Gesellschafter(s) an jeden anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

Der Gesellschaftssitz kann innerhalb der gleichen Gemeinde durch einen Beschluss der Geschäftsführung verlegt werden.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausend-fünfhundert Euro (12.500,- EUR), aufgeteilt in einhundert (100) Anteile zu je einhundert fünfundzwanzig Euro (125,- EUR).

Das Kapital kann zu jedem Zeitpunkt erhöht oder herabgesetzt werden sowie dies in Artikel 199 des Gesellschaftsrechts festgelegt ist.

Art. 6. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt den Inhaber zu einem dementsprechenden Anteil am Gesellschaftsvermögen sowie am Gewinn.

Art. 7. Unter Gesellschaftern sind die Anteile frei abtretbar.

Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschaftern an Nichtgesellschafter, bedarf der ausdrücklichen schriftlichen Genehmigung aller übrigen Gesellschafter.

Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufsrecht, welches binnen 30 Tagen ausgeübt werden muss.

Bei der Ausübung dieses Vorkaufsrechtes wird der Wert der Anteile gemäß Abschnitt 5 und 6 von Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgelegt.

Art. 8. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschaftern.

Es ist den Erben und Gläubigern der Gesellschafter in jedem Falle untersagt, die Gesellschaftsgüter und Dokumente pfänden zu lassen oder irgendwelche Massnahmen zu ergreifen, welche die Tätigkeit der Gesellschaft einschränken könnten.

Art. 9. Die Gesellschaft wird vertreten durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und jeder Zeit durch die Generalversammlung der Gesellschafter, welche sie ernennt, aberufen werden können.

Art. 10. Die Geschäftsführer gehen durch die Ausübung ihres Mandates keine persönliche Verpflichtung ein.

Als Vertreter der Gesellschaft sind sie lediglich für die korrekte Ausübung ihres Mandates haftbar.

Art. 11. Jeder Gesellschafter kann an den Abstimmungen teilnehmen. Sein Stimmrecht entspricht der Anzahl seiner Gesellschaftsanteile. Er kann sich auch durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen.

Art. 12. Beschlüsse sind rechtskräftig wenn sie von Gesellschaftern, welche mehr als die Hälfte der Anteile vertreten, akzeptiert werden.

Beschlüsse welche eine Satzungsänderung betreffen werden durch die Mehrheit der Gesellschafter gefasst, welche mindestens fünfundsiebzig Prozent des Kapitals darstellen.

Im Falle, wo die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, werden alle Befugnisse, welche laut Gesetz oder Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind, durch den Einzelgesellschafter ausgeübt.

Entscheidungen welche auf Grund dieser Befugnisse durch den alleinigen Gesellschafter gefasst werden, müssen in ein Protokoll verzeichnet werden oder schriftlich festgehalten werden.

Desgleichen müssen Verträge zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft durch Letzteren vertreten in ein Protokoll eingetragen werden oder in Schriftform verfasst werden.

Diese Verfügung entfällt für laufende Geschäfte, welche unter normalen Bedingungen abgeschlossen wurden.

Art. 13. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 14. Jedes Jahr am letzten Tag des Monats Dezember wird die Bilanz von den Geschäftsführern erstellt.

Art. 15. Die Bilanz steht den Gesellschaftern am Gesellschaftssitz zur Einsicht zur Verfügung.

Art. 16. Fünf Prozent des Reingewinns werden für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage verwendet bis diese Rücklage zehn Prozent des Gesellschaftskapitals darstellt.

Der Saldo steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

Art. 17. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Abwicklung von einem Liquidator ausgeführt welcher kein Gesellschafter sein muss und der von den Gesellschaftern ernannt wird, welche seine Befugnisse und seine Entschädigung festlegen.

Art. 18. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, berufen und beziehen sich die Gesellschafter auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, und dessen Abänderungen, betreffend die Handelsgesellschaften.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2015.

Zeichnung und Einzahlung der Anteile

Nach Feststellung der Statuten, wie vorstehend erwähnt, wurden sämtliche Anteile durch die alleinige Gesellschafterin ARRUBA S.à r.l.

vorgenannt, gezeichnet und voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was dem amtierenden Notar durch eine Bankbescheinigung ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Beschlussfassung Durch den Alleinigen Gesellschafter

Anschließend hat der eingangs erwähnte Komparent, welcher das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, in seiner Eigenschaft als Alleingesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

- 1) Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-3780 Tétange, 27, rue des Légionnaires
- 2) Herr Wilfried SCHERER, Geschäftsführer, geboren in Limbach (D), am 18. Dezember 1957 wohnhaft in D-66459 Kirkel-Limbach, Auf dem Felsen 9, Deutschland, wird zum alleinigen Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer ernannt.
- 3) Der alleinige Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft rechtmäßig und ohne Einschränkungen durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Gründungskosten

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr neunhundsiebzig Euro.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Robert PROJIC, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 17 septembre 2015. Relation GAC/2015/7913. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015160085/122.

(150176788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Ilmenau Lüneburg Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 194.471.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160087/10.

(150176435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Immobilière des Eglantiers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 172.572.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160089/9.

(150176443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Italgamma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 78.993.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 15 septembre 2015

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2020:

- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L1653 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2020:

- AUDIEX S.A., 9, rue du Laboratoire, L - 1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160113/21.

(150176712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Immobus, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 200.301.

STATUTS

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

«CETIM S.A.», une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 120522,

ici dûment représentée par Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée.

La procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire de dresser les statuts (les «Statuts») d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et qu'il a arrêté comme suit:

Dénomination - Siège social - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées et de celles qui pourront être créées à l'avenir, une société anonyme prenant la dénomination de «Immobus» (la «Société»).

Toute référence aux «actionnaires de la Société» doit s'entendre comme une référence à l'associé unique de la Société tant que la Société est détenue par un associé unique.

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des ac-

tionnaires de la Société (l'«Assemblée Générale») statuant comme en matière de changement des Statuts. Il peut être déplacé dans les limites de la commune par simple décision du conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration»).

Le Conseil d'Administration a encore le droit de créer des bureaux, centres administratifs et agences en tous lieux appropriés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec le siège, se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle restera une société luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société le mieux placé pour ce faire suivant les circonstances.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet Social. La Société a pour objet exclusif d'accomplir toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la réalisation de projets immobiliers au travers, notamment, de sociétés filiales établies à Luxembourg ou à l'étranger. Afin de réaliser son objet social, la Société peut prendre des participations et tout intérêt financier, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que participer au financement, à l'administration, à la gestion, et au contrôle et au développement de ceux-ci.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds afin de procéder à l'acquisition et à la vente de tout actif immobilier en France, en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg ou dans tout autre pays et de réaliser toutes opérations immobilières, en ce compris (i) la prise de participation directe ou indirecte dans des sociétés ou dans toutes entreprises (y compris dans des limited partnerships) ou autres entités légales de quelque forme que ce soit, ayant pour objet principal l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location d'actifs immobiliers, (ii) l'activité de trustee en relation avec des actifs immobiliers ou des sociétés immobilières.

La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées. Elle peut aussi apporter des garanties et octroyer des sûretés en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou tout autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur tous ou certains de ses actifs.

La Société peut accomplir toutes opérations industrielles, immobilières ou commerciales favorisant directement ou indirectement l'accomplissement et le développement de son objet social. La Société doit être considérée comme Société de Participations Financières (SOPARFI).

Capital social - Actions

Art. 5. Capital Social. Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31,000.-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de changement des Statuts.

Art. 6. Actions. Les actions sont nominatives.

Un registre des actions sera tenu au siège de la Société, où il pourra être consulté par chaque actionnaire. La propriété des actions sera établie par inscription dans le registre.

Des certificats constatant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront signés par le président du Conseil d'Administration ainsi que par un autre administrateur.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la Société. La même règle sera appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier et un débiteur gagiste.

Les sommes non-libérées, le cas échéant, des actions souscrites peuvent être appelées à tout moment et à la discrétion du Conseil d'Administration, à condition toutefois que les appels de fonds seront faits sur toutes les actions dans la même proportion et au même moment. Tout arriéré de paiement donnera de plein droit lieu à des intérêts de retard de dix (10) pour cent par an à partir de la date à laquelle le paiement est dû en faveur de la Société.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

Administration - Surveillance

Art. 7. Nomination et Révocation des Administrateurs. La Société est administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois (3) membres, qui seront nommés par l'Assemblée Générale pour un terme ne pouvant excéder six (6) ans. Les administrateurs pourront être révoqués à tout moment à la seule discrétion de l'Assemblée Générale.

Toutefois, aussi longtemps que la Société est détenue par un associé, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un seul membre et ce jusqu'à ce que l'assemblée générale ordinaire constate l'existence de plus d'un actionnaire.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur (la «Personne Morale»), la Personne Morale est tenue de désigner un représentant permanent (le «Représentant») chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la Personne Morale. Le Représentant est soumis aux mêmes conditions et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la Personne Morale. La Personne Morale ne peut révoquer son Représentant qu'en désignant simultanément son successeur.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, démission ou autrement, les administrateurs restants peuvent se réunir et peuvent élire à la majorité un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Toute référence aux «Conseil d'Administration» doit s'entendre comme une référence à l'administrateur unique de la Société tant que la Société est détenue par un actionnaire unique.

Art. 8. Réunion du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration élit un président parmi ses membres. Il peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

Le premier président sera désigné par l'Assemblée Générale.

Le président présidera toutes Assemblées Générales et toutes réunions du Conseil d'Administration. En son absence, l'Assemblée Générale, respectivement le Conseil d'Administration choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.

Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le président ou, à son défaut, par deux autres membres du conseil.

Les administrateurs sont convoqués séparément à chaque réunion du Conseil d'Administration. Excepté les cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation ou sur accord préalable de tous les membres, le délai de convocation sera d'au moins huit (8) jours.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou représentés.

Les réunions sont tenues au lieu, jour et heure spécifiés sur la convocation.

Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque administrateur donné par lettre, téléfax, télégramme ou télex. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une période et à un endroit dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du Conseil d'Administration.

Chaque administrateur peut agir à une réunion en nommant comme son mandataire un autre administrateur par lettre, téléfax, télégramme ou télex.

Un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux administrateurs participent à la réunion.

Les administrateurs peuvent participer aux réunions du Conseil d'Administration par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au Conseil d'Administration puissent s'entendre et se parler mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les résolutions signées par tous les administrateurs produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres ou téléfax.

Un administrateur ayant un intérêt personnel contraire à celui de la Société dans une matière soumise à l'accord du Conseil d'Administration sera obligé d'en informer le Conseil d'Administration et il en sera fait état dans le procès-verbal de la réunion. Il ne pourra participer à cette délibération du conseil. A la prochaine Assemblée Générale, avant tout autre vote, les actionnaires seront informés des cas dans lesquels un administrateur avait un intérêt personnel contraire à celui de la Société. Cependant, lorsque la société comprend un administrateur unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la société, l'administrateur unique conservant tout pouvoir pour agir dans le cadre de ses attributions. Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du conseil d'administration ou de l'administrateur unique concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

Au cas où un quorum du Conseil d'Administration ne peut être atteint à cause d'un conflit d'intérêts, les décisions prises par la majorité requise des autres membres du Conseil d'Administration présents ou représentés et votants à cette réunion seront réputés valables.

Aucun contrat ni aucune transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs des administrateurs ou directeurs de la Société ont un intérêt personnel dans, ou sont administrateurs, associés, directeurs ou employés d'une telle société ou entité. Tout administrateur qui serait administrateur, directeur ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires ne pourra, pour la seule raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

Art. 9. Décisions du Conseil d'Administration. Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par le président ou, à son défaut, par deux autres membres du Conseil d'Administration. Toutes procurations y resteront annexées.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par deux autres administrateurs.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges d'accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs. Le Conseil d'Administration peut déléguer pour partie ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut par ailleurs donner des pouvoirs pour des transactions déterminées et révoquer de tels pouvoirs à tout moment.

Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes, administrateurs ou non. La délégation de la gestion journalière à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs ou les signatures conjointes ou uniques de tous fondés de pouvoir spéciaux auxquels de tels pouvoirs de signature ont été conférés par le Conseil d'Administration et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 12. Indemnisation. La Société peut indemniser tout administrateur ou directeur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires pour des dépenses raisonnablement encourues par lui en rapport avec toute action, procès ou procédure à laquelle il sera impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est un administrateur ou directeur de la Société ou, à la requête de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancière et de laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, excepté en relation avec des affaires dans lesquelles il sera finalement jugé responsable de négligence grave ou de mauvaise gestion.

En cas d'arrangement, l'indemnisation sera seulement réglée en relation avec les affaires couvertes par l'arrangement et pour lesquelles la Société obtient l'avis d'un conseiller que la personne qui doit être indemnisée n'a pas failli à ses devoirs de la manière visée ci-dessus. Le précédent droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il a droit.

Art. 13. Surveillance de la Société. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Toutefois, si la loi l'exige ou si la société décide de supprimer l'institution de commissaire, le contrôle des comptes annuels sera effectué par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés désignés et éventuellement réélus par l'assemblée

Assemblées Générales des Actionnaires

Art. 14. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi de 1915 et les Statuts.

Art. 15. Assemblée Générale Annuelle - Autres Assemblées Générales. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale Annuelle) se réunit au siège social ou à un autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le deuxième mercredi du mois de juin de chaque année à dix heures trente.

Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale Annuelle se réunit le premier jour ouvrable qui suit, à la même heure.

L'Assemblée Générale Annuelle peut être tenue à l'étranger si suivant l'appréciation souveraine du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

D'autres Assemblées Générales peuvent être tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives.

Art. 16. Procédure - Vote. Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration ou, si des circonstances exceptionnelles l'exigent, par deux administrateurs agissant conjointement.

L'Assemblée Générale devra être convoquée lorsqu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un dixième du capital souscrit le requiert. Dans ce cas, les actionnaires concernés devront spécifier l'ordre du jour.

Les convocations aux Assemblées Générales sont faites par lettre recommandée avec un préavis d'au moins huit (8) jours.

Les convocations doivent contenir l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'Assemblée Générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Le Conseil d'Administration fixera les conditions requises pour prendre part aux Assemblées Générales.

Chaque action donne droit à une (1) voix.

Excepté dans les cas prévus par la Loi de 1915, les résolutions des Assemblées Générales dûment convoquées seront valablement prises par la majorité simple des actionnaires présents et votants, sans qu'un quorum ne soit requis.

Le président de l'Assemblée Générale nomme un secrétaire et les actionnaires désignent un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'Assemblée Générale.

Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui en fait la demande.

Cependant et au cas où des décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du Conseil d'Administration ou par deux autres administrateurs.

Année Sociale - Comptes Annuels - Répartition des Bénéfices

Art. 17. Année Sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 18. Comptes Annuels. Chaque année, à la fin de l'année sociale, le Conseil d'Administration dressera les comptes annuels de la Société dans la forme requise par la Loi de 1915.

Le Conseil d'Administration soumettra au plus tard un mois avant l'Assemblée Générale Annuelle ordinaire le bilan et le compte de profits et pertes ensemble avec leur rapport et les documents afférents tels que prescrits par la loi, à l'examen d'un réviseur d'entreprises, qui rédigera sur cette base son rapport de révision.

Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport du Conseil d'Administration, le rapport du réviseur d'entreprises ainsi que tous les autres documents requis par la Loi de 1915, seront déposés au siège social de la Société au moins quinze (15) jours avant l'Assemblée Générale Annuelle. Ces documents seront à la disposition des actionnaires qui pourront les consulter durant les heures de bureau ordinaires.

Art. 19. Répartition des Bénéfices. Le bénéfice net est représenté par le solde créditeur du compte des profits et pertes après déduction des dépenses générales, des charges sociales, des amortissements et provisions pour risques passés et futurs, tels que déterminés par le Conseil d'Administration.

Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq (5) pour cent à la formation ou à l'alimentation de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix (10) pour cent du capital social.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est autorisé à distribuer des acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales.

L'Assemblée Générale peut décider d'affecter des bénéfices et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Dissolution. La Société peut être dissoute en tout temps par une décision de l'Assemblée Générale qui déterminera le mode de liquidation, nommera un ou plusieurs liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs.

Art. 21. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, l'Assemblée Générale, en délibérant conformément aux conditions exigées pour les modifications des Statuts, décidera du mode de liquidation et nommera un ou plusieurs liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs.

Disposition Générale

Art. 22. Pour tous les points qui ne sont pas régis par les Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi de 1915.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2015.

La première Assemblée Générale Annuelle sera tenue en 2016.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, la comparante CETIM S.A., déclare qu'elle souscrit aux trois cent dix (310) actions représentant la totalité du capital social.

Toutes ces actions ont été libérées à hauteur de 25% par paiement en numéraire, de sorte que le montant de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration - Estimation des frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi de 1915 et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de 1.200,- EUR.

Résolutions de l'actionnaire unique

L'actionnaire unique prénommé, représenté comme dit-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3). Sont appelés aux fonctions, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social:

1. Monsieur Hugues CISELET, né le 6 avril 1972 à Ixelles, demeurant au 27, Clé des Champs, B-1380 Lasne, Belgique,
2. Monsieur Eddy HARTUNG, né le 28 août 1952 à Ixelles, demeurant au 46, avenue Winston Churchill, B-1180 Bruxelles, Belgique,
3. Monsieur Patrick LEMERLE, né le 23 septembre 1962 à Uccle, demeurant au 60, avenue du Beau-Séjour, B-1180 Bruxelles, Belgique.

Monsieur Hugues CISELET, prénommé, est nommé aux fonctions de président du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social: AUDIEX S.A., ayant son siège au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65469.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Pierre LENTZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 28 septembre 2015. Relation GAC/2015/8194. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Claire PIERRET.

Référence de publication: 2015160090/281.

(150176633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

FFI III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 187.243.

Extrait des résolutions prises en date du 25 septembre 2015

En date du 25 septembre 2015 les associés de la Société ont décidé:

- d'accepter la démission de Madame Natisha Ramroop de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 1^{er} octobre 2015;
- de nommer Monsieur Nicholas Parkes, demeurant professionnellement au 5, rue Goethe à L-1637 Luxembourg gérant de catégorie B de la Société avec effet au 1^{er} octobre 2015.

Au 1^{er} octobre 2015, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Madame Nancy Zimmerman, gérant de catégorie A;
- Monsieur John Spinney, gérant de catégorie A;
- Monsieur Hakim Bendriss, gérant de catégorie B;
- Madame Kathryn O'Sullivan, gérant de catégorie B; et

- Monsieur Nicholas Parkes, gérant de catégorie B.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FFI III s.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015160663/24.

(150177890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Infor ISA Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 118.071.

—
Les comptes annuels au 31 Mai 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160091/9.

(150176453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Infor Lux Bond Company, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 113.718.

—
Les comptes annuels au 31 mai 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160092/10.

(150176342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

InfoNet Tech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 10, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 178.813.

—
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2015160094/11.

(150176627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

International Automotive Components Group, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1748 Findel, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 113.661.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions du conseil de gérance de la Société du 22 septembre 2015 que Monsieur Fabrizio Dicembre, né le 13 juin 1969 à Bruxelles, Belgique, résidant au 4 rue Lou Hemmer, L-1748 Findel a été révoqué de ses fonctions de ses fonctions de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160097/13.

(150176885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Ishti, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 178.628.

Le gérant unique de la Société a décidé, par résolution écrite du 21 septembre 2015, de transférer le siège social du 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg avec effet à partir du 29 septembre 2015.

En outre, veuillez noter que l'adresse professionnelle du gérant unique, Monsieur Gábor Kacsóh, est également située, à partir du 29 septembre 2015, au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Un mandataire

Référence de publication: 2015160098/16.

(150176823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

INFOSEC Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 20.791.

Il est porté à la connaissance de qui de droit que Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, est nommé représentant permanent de Lux Business Management Sàrl en remplacement de Monsieur Christian KNAUFF qui occupait jusqu'alors cette fonction, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 Septembre 2015.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015160107/14.

(150176851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Ivory Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 121.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schuttrange, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160099/10.

(150176323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Icarus Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 49, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 159.527.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Référence de publication: 2015160100/10.

(150176240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

ICG Recovery 2, 2008 S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 141.383.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015160101/10.

(150176303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

FFI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 165.068.

—
Extrait des résolutions prises en date du 25 septembre 2015

En date du 25 septembre 2015 les associés de la Société ont décidé:

- d'accepter la démission de Madame Natisha Nicole Ramroop de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 1^{er} octobre 2015;

- de nommer Monsieur Nicholas Parkes, demeurant professionnellement au 5, rue Goethe à L-1637 Luxembourg gérant de catégorie B de la Société avec effet au 1^{er} octobre 2015.

Au 1^{er} octobre 2015, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Madame Nancy Gail Zimmerman, gérant de catégorie A;
- Monsieur John Nicholas Spinney, gérant de catégorie A;
- Monsieur Hakim Bendriss, gérant de catégorie B;
- Madame Kathryn O'Sullivan, gérant de catégorie B; et
- Monsieur Nicholas Parkes, gérant de catégorie B.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FFI S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015160664/24.

(150178039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

ICS Securities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 169.682.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015160102/10.

(150176533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

IEntourage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 164.321.

—
Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 septembre 2015.

Pour la société

COFICOM Trust S.à r.l.

B.P. 126

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Référence de publication: 2015160103/16.

(150176666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Ilyoson S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 54.250.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160104/9.

(150176270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Nueva Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 185.257.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 30 juin 2015

L'Assemblée accepte la démission de:

- M. Alexis Kamarowsky avec effet au 30 juin 2015,

L'Assemblée accepte la nomination du gérant suivant pour une durée indéterminée:

- Mme Alessia Arcari, né le 23 juillet 1979 à Neuilly (F), avec adresse professionnelle au 11, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg avec effet au 30 juin 2015

Les gérants de la société, Mr Federigo Cannizzaro di Belmontino et Jean Marc Debaty ont pour nouvelle adresse 11, Avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2015.

Pour extrait conforme

Signature

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2015160205/19.

(150177056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Immo Schmadtsbiereg Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8391 Nospelt, 7, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 175.996.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160105/9.

(150176656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Incentive Travel International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 5, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 148.421.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160106/9.

(150176399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

INI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 147.884.

Die koordinierte Satzung vom 15/09/2015 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 29. September 2015.

Me Cosita Delvaux

Notar

Référence de publication: 2015160108/12.

(150176875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

FYI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 165.071.

—
Extrait des résolutions prises en date du 25 septembre 2015

En date du 25 septembre 2015 les associés de la Société ont décidé:

- d'accepter la démission de Madame Natisha Nicole Ramroop de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 1^{er} octobre 2015;

- de nommer Monsieur Nicholas Parkes, demeurant professionnellement au 5, rue Goethe à L-1637 Luxembourg gérant de catégorie B de la Société avec effet au 1^{er} octobre 2015.

Au 1^{er} octobre 2015, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Madame Nancy Gail Zimmerman, gérant de catégorie A;

- Monsieur John Nicholas Spinney, gérant de catégorie A;

- Monsieur Hakim Bendriss, gérant de catégorie B;

- Madame Kathryn O'Sullivan, gérant de catégorie B; et

- Monsieur Nicholas Parkes, gérant de catégorie B.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FYI S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015160676/24.

(150178049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Integrated Resources S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1527 Luxembourg, 1, rue du Maréchal Foch.

R.C.S. Luxembourg B 115.222.

—
Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés que le siège social de Integrated Resources S.à r.l. a été transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

L-1527 Luxembourg, 1, rue du Maréchal Foch

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.

Pour Integrated Resources S.à r.l.

Référence de publication: 2015160109/13.

(150177112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

International Hotel Licensing Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 67.136.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015160110/9.

(150176877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Gracewell Investment N°3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 160.439.

—
Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015160702/9.
(150177082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Gracewell Investment No 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 170.845.

—
Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015160703/9.
(150177084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Gracewell Properties (Abercorn) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 160.442.

—
Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015160704/9.
(150177083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Gracewell Properties (Birmingham) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 169.097.

—
Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015160705/9.
(150177539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Gracewell Properties (Church Crookham) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 164.332.

—
Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015160706/9.
(150177538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Gracewell Properties (Frome) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 159.723.

—
Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015160708/9.
(150177536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.
